

SIAEPA de la Région de BONNETAN



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2024

Document établi selon le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériel du 02/05/07

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la
région de Bonnetan**








75 allée du Pas Douen

33370 BONNETAN

Tel : 05.56.68.37.92

Courriel : siaepa.bonnetan@orange.fr

LES CHIFFRES DU SERVICE D'EAU POTABLE

	Territoire 29 079 habitants <i>(*source INSEE 2020)</i>	17 communes desservies : Baron, Beychac et Caillau, Bonnetan, Camarsac, Créon, Croignon, Cursan, Fargues Saint Hilaire, Izon, Le Pout, Lignan de Bordeaux, Loupes, Pompignac, Sadirac, Salleboeuf, Saint Sulpice et Cameyrac, et Saint-Genès de Lombaud. 13 583 abonnés
	Exploitation Déléguée à la société Saur depuis le 1 ^{er} janvier 2022	Le Déléguataire a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la continuité du service. La Collectivité garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
	Production 2 544 457 m ³ mis en distribution	Le Syndicat dispose de 5 stations de production, dont 4 en fonctionnement permanent, qui ont fourni en 2024 2 470 368 m ³ d'eau traitée. 91 503 m ³ ont été achetés à des collectivités extérieures et 17 414 m ³ ont été vendus à des collectivités extérieures.
	Distribution 400,178 km de réseau 1 593 503 m ³ facturés	Les abonnés ont consommé 1 593 503 m ³ en 2024, soit en moyenne 117 m ³ par abonné et par an. Le rendement du réseau est de 66,29 %.
	Travaux 1,01 % du linéaire renouvelé	1,01 % du linéaire de réseau a été renouvelé en moyenne sur les 5 dernières années, dont 2 565 ml en 2024.
	Qualité Bonne	Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau distribuée sur le service est de bonne qualité. 100% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 100% au niveau physico-chimique
	Prix 2,42 € TTC par m ³ (pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier 2025)	Le prix du service comprend : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une partie fixe (abonnement) ; ▶ Un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m ³ payera au 1 ^{er} janvier 2025 un montant de 290,55€ (sur la base du tarif applicable au 01/01/2025, toutes taxes comprises) soit une augmentation de 9% par rapport au 1 ^{er} janvier 2024.

SOMMAIRE

LES CHIFFRES DU SERVICE D'EAU POTABLE	2
Préambule	4
1. Présentation générale du service	4
1.1. Périmètre et nature du service assuré	4
1.2. Mode de gestion du service	5
1.3. Les clients et les volumes facturés	5
1.4. Les ressources en eau	6
1.5. Le réseau de distribution	6
1.5.1. Les réservoirs	6
1.5.2. Le réseau et les branchements	7
2. Faits marquants de l'exercice	7
3. Indicateurs techniques	7
3.1. Volumes prélevés	7
3.2. Volumes mis en distribution	8
3.3. Volumes consommés et rendement	9
3.4. La qualité de l'eau	10
3.5. Les fuites sur réseau	10
3.6. Les opérations de renouvellement	11
3.7. Les investissements réalisés	11
3.8. Etat des branchements en plomb	11
3.9. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service	12
3.10. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	12
3.11. Indice d'avancement de la sectorisation (indicateur SAGE Nappes Profondes)....	13
4. Indicateurs financiers	14
4.1. Les tarifs	14
4.2. La facture d'eau 120 m ³	14
4.3. Les recettes du délégataire	15
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat	16
4.4.1. Les recettes d'exploitation	16
4.4.2. Les travaux financés	16
4.4.3. Etat de la dette du service	16
4.4.4. Amortissements réalisés en 2024	16
4.4.5. Opérations de coopération décentralisée	16
5. Les indicateurs de performance	17
5.1. Indicateurs descriptifs :	17
5.2. Indicateurs de performance :	17

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de Bonnetan assure les compétences suivantes :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production | <input checked="" type="checkbox"/> Transport |
| <input checked="" type="checkbox"/> Protection du point de prélèvement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le Syndicat regroupe les communes de : Beychac et Caillau, Bonnetan, Camarsac, Créon, Croignon, Cursan, Fargues Saint Hilaire, Le Pout, Lignan de Bordeaux, Loupes, Sadirac, Salleboeuf, Saint Sulpice et Cameyrac et Saint-Genès de Lombaud. Il dessert également quelques abonnés des communes de Baron, d'Izon, de Pompignac, et de La Sauve.

Le service public d'eau potable dessert 13 583 abonnés, soit une évolution de +1,7% (13 357 abonnés en 2023, soit + 226 abonnés) représentant environ 29 079 habitants sur la base du dernier recensement (*base INSEE 2020*).

Commune	Nombre d'abonnés Eau Potable			Evolution 2023-2024 (%)
	2022	2023	2024	
BARON	20	20	20	0,0%
BEYCHAC ET CAILLAU	1 191	1 214	1 252	3,1%
BONNETAN	463	468	473	1,1%
CAMARSAC	452	461	465	0,9%
CREON	2 534	2 478	2 514	1,5%
CROIGNON	309	311	318	2,3%
CURSAN	256	258	262	1,6%
FARGUES SAINT HILAIRE	1 444	1 445	1 479	2,4%
IZON	34	5	3	-40%
LA SAUVE	-	1	-	-
LE POUT	246	244	250	2,5%
LIGNAN DE BORDEAUX	349	353	357	1,1%
LOUPES	383	395	402	1,8%
POMPIGNAC	7	7	7	0,0%
SADIRAC	2 013	2 041	2 077	1,8%
SAINT GENES DE LOMBAUD	157	159	164	3,1%
ST SULPICE ET CAMEYRAC	2 263	2 284	2 313	1,3%
SALLEBOEUF	1 201	1 213	1 227	1,2%
TOTAL	13 323	13 357	13 583	1,7%

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité par la société Saur dans le cadre d'un contrat de concession de service public, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 8 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2029.

Les principales missions confiées au concessionnaire sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des accessoires hydrauliques, des branchements et des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

Le contrat n'a pas encore fait l'objet d'avenant.

1.3. Les clients et les volumes facturés

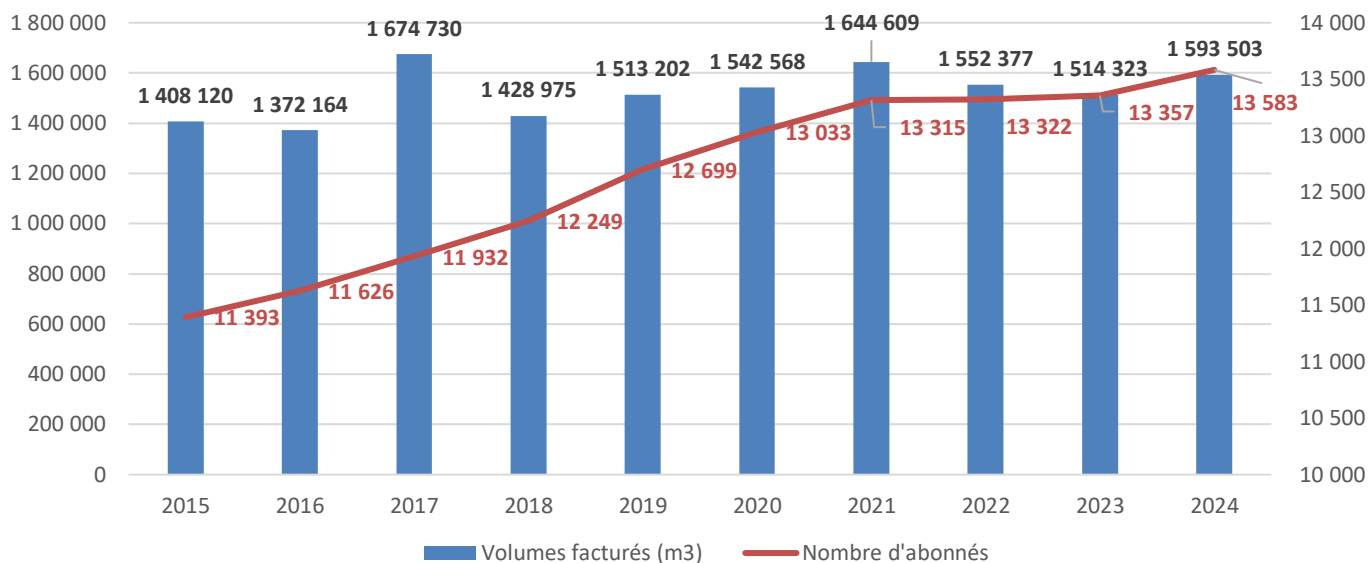
	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Nombre de clients	13 033	13 315	13 323	13 357	13 583	+ 1,7%
dont abonnés domestiques et assimilés	12 994	13 278	13 255	13 289	*	+ 0,3%
dont autres abonnements	39	37	68	68	*	-
Volumes facturés	1 542 568	1 644 609	1 552 377	1 514 323	1 593 503	+ 5,2%
dont abonnés domestiques et assimilés	1 264 156	1 369 312	-	1 379 097	**	-
dont collectivités	48 295	49 688	-	56 765	**	-
dont professionnels	230 117	225 609	-	78 461	**	-
Volume moyen facturé (m3/ab.)	118,4	123,5	116,4	113,4	117,3	+ 3,4%

* Le détail des abonnés domestiques (13 538) et non domestiques (67) indiqué dans le RAD ne correspond pas à la somme des abonnés ventilés par commune (13 583).

**Le détail n'est pas fourni dans le RAD.

Le nombre d'abonnés est en légère hausse par rapport à 2024.

Les volumes facturés ont également augmenté de 5,2 % entre 2023 et 2024. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'abonnés sur la même période.



1.4. Les ressources en eau

L'eau distribuée sur le périmètre syndical provient des forages suivants :

Nom	Année de mise en service	Ressource	Traitement	Capacité de production (m3/j)
Montuard - Créon	1967	Eocène Centre	Déferrisation + chloration	900
La Gravette - Salleboeuf	1971			2 400
Rochon 1 et 2 - Le Pout	1991			3 800
Drouillard - St Sulpice et Cameyrac	1969			2 200
TOTAL				9 300 m3/j

Chacun des forages dispose d'un arrêté préfectoral de périmètre de protection.

Le forage de Montuard est utilisé uniquement en secours (teneur élevée en fluor). Il a d'ailleurs été utilisé aux mois de novembre et décembre 2024 (3 690 m3 prélevés au total).

1.5. Le réseau de distribution

1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs sur tour qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 1500 m³ et se répartit comme suit :

Nom	Année de mise en service	Capacité en m ³
Créon	1971	600
Lorient - Sadirac	1972	900
Total		1 500

Huit bâches de reprise sont également présentes sur le réseau, offrant une capacité de stockage de 1 980 m³. Une bâche de reprise supplémentaire ainsi que quatre surpresseurs sont également installées, dont deux ont été mis en service en 2024.

1.5.2. Le réseau et les branchements

	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/ N-1 (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	397,0	396,0	396,794	400,703	400,178	-0,13%
Nombre de branchements	12 777	12 925	13 342	13 377	13 605	1,7%

L'évolution du linéaire entre 2023 et 2024 est stable avec un maintien du linéaire total légèrement au-dessus de 400km.

La densité d'abonnés est de 33,9 abonnés par km de réseau en 2024 (contre 33,3 ab/km en 2023).

2. Faits marquants de l'exercice

- ✓ Sécurisation du réservoir de Lorient : mise en place d'un filet anti-chute, remplacement de l'échelle intérieur de la cuve ;
- ✓ Remplacement de l'échelle de la cuve au surpresseur du Golf ;
- ✓ Remise en service de la station de Montuard – Mise en service du forage de Lafon 2

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes prélevés

Après une baisse des volumes constatée en 2023, les prélèvements repartent à la hausse en 2024, atteignant un niveau comparable à celui de 2020.

<i>En m3, sur l'année civile</i>	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Montuard – Créon	15 440	4 478	0	99	3 690	3627%
Rochon 1 et 2 – Le Pout	1 247 668	1 299 651	1 222 350	1 216 385	1 299 819	6,86%
Drouillard – St Sulpice	577 378	47 5379	506 106	469 272	480 367	2,36%
La Gravette – Salleboeuf	740 458	658 588	729 275	660 177	732 399	10,94%
Total volumes prélevés	2 580 944	2 438 096	2 457 731	2 345 834	2 516 275	7,26%

Les volumes prélevés au total ainsi que les volumes prélevés par forage ont augmenté entre 2023 et 2024.

Néanmoins, tous les forages respectent les limites de prélèvements des autorisations décrites dans le tableau ci-après :

<i>En m3, sur l'année civile</i>	Volume annuel maximum autorisé (m3/an)
Montuard – Créon	207 000
Rochon 1 et 2 – Le Pout	1 377 000
Drouillard – St Sulpice	525 000
La Gravette – Salleboeuf	800 000
Total volumes prélevés autorisés	2 909 000

3.2. Volumes mis en distribution

<i>En m3, sur l'année civile</i>	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Volumes produits	2 570 988	2 402 979	2 421 930	2 312 458	2 470 368	6,8%
Montuard – Créon	15 440	4 478	-	-	-	-
Rochon 1 et 2 – Le Pout	1 234 998	1 263 814	1 183 585	1 178 239	1 259 719	6,9%
Drouillard – St Sulpice	576 924	475 689	507 053	471 644	476 813	1,1%
La Gravette – Salleboeuf	743 626	658 998	731 292	662 575	733 836	10,8%
Volumes importés (Arveyres + SIEA Portes Entre deux Mers)	67 333	62 260	76 118	74 326	91 503	23,1%
Volumes exportés (Targon)	170	861	20 328	20 157	17 414	-13,6%
Total volumes mis en distribution	2 638 151	2 471 898	2 477 720	2 366 627	2 544 457	7,5%

Les volumes produits augmentent au même rythme que les volumes prélevés (+7 %). Une hausse marquée de la production est observée à la station de La Gravette, avec une progression de +10,8 % entre 2023 et 2024.

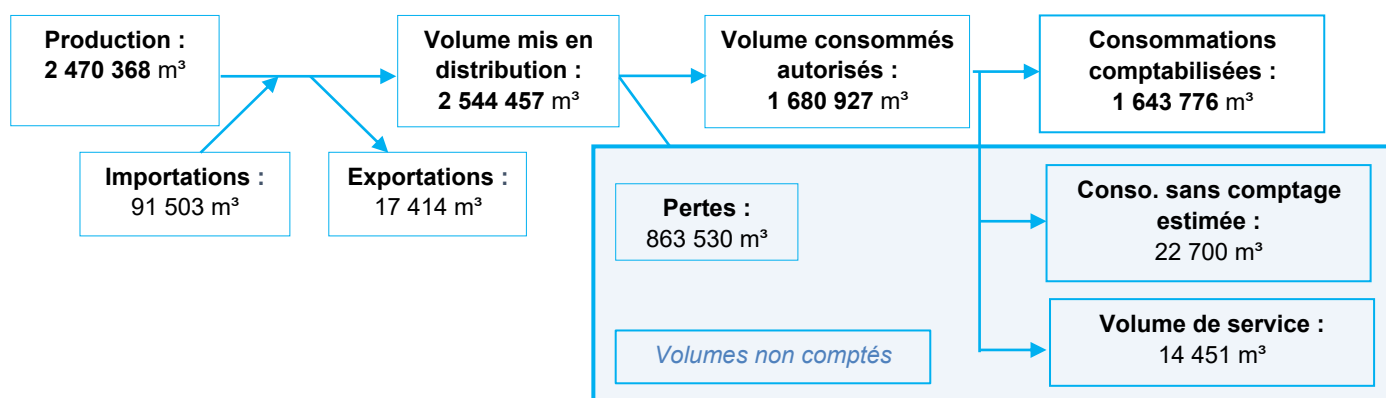
Les volumes importés sont également en hausse en 2024. Les volumes exportés sont quant à eux en baisse.

Au final, les volumes mis en distribution augmentent de manière équivalente aux volumes prélevés et produits.

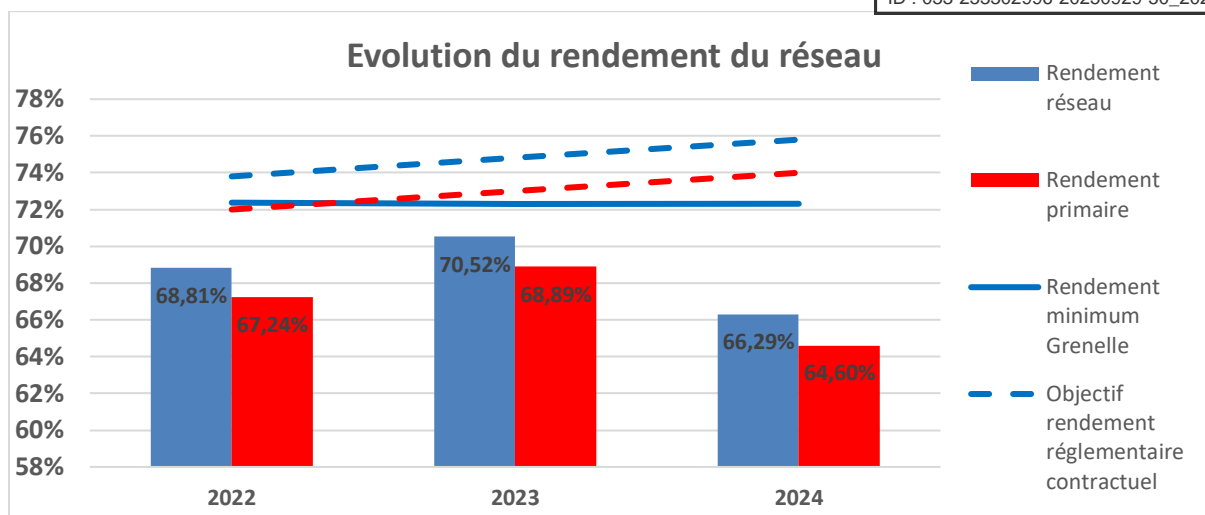
3.3. Volumes consommés et rendement

En m3, sur l'année civile	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Volumes produits	2 402 979	2 421 930	2 312 458	2 470 368	6,8%
+ Volumes importés	62 122	76 118	74 326	91 503	23,1%
- volumes exportés	861	20 328	20 157	17 414	-13,6%
= Volumes mis en distribution (A)	2 464 240	2 477 720	2 366 627	2 544 457	7,5%
Volumes comptabilisés	1 636 623	1 666 019	1 630 308	1 643 776	0,8%
+ Consommation sans comptage estimée	29 891	22 700	22 700	22 700	-
+ Volumes de service	46 062	9 950	9 974	14 451	44,9%
= Volumes consommés autorisés (B)	1 712 576	1 698 669	1 662 982	1 680 927	1,1%
Volumes de pertes (A-B)	751 664	779 051	703 645	863 530	22,7%
Indice linéaire de consommation (m ³ /jour/km)	12	11,87	11,51	11,63	1,0%
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /jour/km)	5,73	5,60	5,03	6,17	22,5%
Indice linéaire de pertes (m ³ /jour/km)	5,2	5,38	4,81	5,91	22,9%
Rendement du réseau	69,50%	68,81%	70,52%	66,29%	-6,0%
Rendement primaire	-	67,24%	68,89%	64,60%	-6,22%

Le bilan hydraulique 2024 est le suivant :



Le rendement 2024 est en baisse par rapport à 2022 et 2023 et reste inférieur au rendement minimum imposé par le décret du 27 janvier 2012 (70%+ILC/5 = 72,3%) ainsi qu'à l'engagement contractuel de 75,80% pour 2024 :



L'engagement contractuel sur le rendement primaire (pénalisable) dont l'objectif est à 74,0% en 2024 n'est également pas atteint (**66,29% en 2024**).

Les volumes de pertes augmentent de 22,7 % entre 2023 et 2024, compromettant l'atteinte des objectifs fixés par le contrat.

3.4. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

ANALYSES	Bactériologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

Aucune non-conformité n'est à noter sur l'exercice 2024. Il a cependant été constaté sur les 130 analyses réalisés, des dépassements des références de qualité sur le paramètre Température à 11 reprises et la radioactivité (activité alpha globale) à 3 reprises.

3.5. Les fuites sur réseau

Nature intervention	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Nombre de fuites réparées	375	428	442	447	465	426	- 8,4%
sur branchement	298	314	297	330	378	342	- 9,5%
sur canalisation	77	114	145	117	87	84	- 3,4%
Recherches de fuites							
Linéaire contrôlé (km)	283,7	170,8	191,0	257,873	106,132	45,841	- 56,8%

Le nombre de fuites réparées est en légère diminution avec principalement des réparations sur branchements (80%). Le linéaire de recherche de fuites est en grande diminution entre

2023 et 2024 (-57%). En 2022, la campagne de recherche de fuites Ax'eau a été réalisée, augmentant ainsi le linéaire de recherche de 189,1 km.

Il est également à noter pour 2024 l'interruption non programmées du service à 426 reprises, induisant un taux d'occurrence des interruptions de service non-programmé pour 1000 contrats d'abonnés (indicateur P151.1) de 31,31%.

3.6. Les opérations de renouvellement

Le Syndicat a procédé au renouvellement de 2 565 ml de canalisations en 2024, et de 102 branchements.

Renouvellement des canalisations	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisations renouvelées (ml)	2 823	3 257	5 674	5 460	2 807	2 565
Cumul sur 5 ans (ml)	13 623	16 875	19 236	20 171	20 021	20 279
Taux moyen de renouvellement sur 5 ans	0,72%	0,85%	0,97%	1,02%	1,00%	1,01%

Le taux moyen de renouvellement sur 5 ans stagne entre 2023 et 2024 malgré un linéaire renouvelé moins élevé en 2023 et 2024. Saur a également procédé au renouvellement de 1 105 compteurs en 2024 et 102 branchements, soit une augmentation par rapport à l'année 2023 (97 branchements renouvelés et 596 compteurs).

3.7. Les investissements réalisés

Les investissements réalisés par le Syndicat sont les suivants :

Investissements réalisés en 2024	Linéaire renouvelé (en ml)	Branchements renouvelés	Linéaire créé (en ml)
Renouvellement du réseau AEP chemin Rouquete - Sadirac	130	14	-
Renouvellement du réseau AEP RD 13 - Beychac-et-Caillau	150	7	-
Renouvellement du réseau AEP Lotissement canterane – Beychac-et-Caillau	145	13	-
Renouvellement du réseau AEP chemin mailleau - Créon	140	7	-
Renouvellement du réseau AEP chemin Jean massot - Beychac-et-Caillau	195	13	-
Renouvellement du réseau AEP Rd 14 - Sadirac	1 429	33	-
Renouvellement du réseau AEP Route de lassus - Beychac-et-Caillau	80	8	-
Renouvellement du réseau AEP chemin du bourg – Saint-Genès-de-Lombaud	296	7	-
TOTAL	2 565	102	-

3.8. Etat des branchements en plomb

L'ensemble des branchements en plomb ont été renouvelés depuis la fin 2020.

3.9. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Un programme de travaux a été proposé par le délégataire dans le but d'améliorer la qualité du service :

- Site du POUT : Mise en service de ROCHON 1 en mode secours. Etude en cours chez SAUR en attente diagnostic forage. *Cette proposition avait déjà été effectuée par le délégataire en 2023 et l'étude est en cours au SIAEPA.*
- Site du POUT : Mise en place d'une pompe immergée sur flotteur pour la vidange de la lagune
- Station de St Sulpice et Cameyrac : création d'une vanne de vidange pour la bêche. L'étude est en cours chez le délégataire. *Cette proposition avait déjà été effectuée par le délégataire en 2023 et l'étude était déjà en cours.*

3.10. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Critère	Points obtenus en 2024	Nombre maximal de point
A - Plan des réseaux		
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captage, station de traitement, réservoir) et des compteurs généraux	10	/10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	5	/5
B - Inventaire des réseaux		
o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554 2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	10	/10
Pourcentage d'information sur les matériaux et les diamètres des réseaux : Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 pt Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 pts Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 pts Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 pts Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 pts	5	/5
Pourcentage de tronçons dont la date ou la période de pose sont identifiés : Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts Dates ou périodes de pose connues pour au - 95% du linéaire des réseaux : 15 pts	15	/15

Critère	Points obtenus en 2024	Nombre maximal de point
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux		
Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	/10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	/10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	/10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10	/10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	/5
TOTAL	120	/120

3.11. Indice d'avancement de la sectorisation (indicateur SAGE Nappes Profondes)

Niveau d'avancement	Points obtenus en 2024
Pas de sectorisation – 0%	
Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre la sectorisation – 20%	
Sectorisation en cours – 30%	
Sectorisation existante – 40%	
Sectorisation existante fonctionnelle – 60%	X
Suivi annuel des données – 100%	

L'indice d'avancement de la sectorisation a évolué de 60% en 2022 à 100% en 2023 et de 60% en 2024. Néanmoins, en 2024, le taux réel de sectorisation est de 79,39%

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

		Tarifs HT au 1er janvier 2024	Tarifs HT au 1er janvier 2025
Part fixe (€ HT/an) selon le DN du compteur	15 mm	79,80 €	85,39 €
	20-25 mm	111,14 €	118,91 €
	30-40 mm	123,64 €	132,30 €
	60 mm	161,46 €	172,76 €
	80-100 mm	295,22 €	315,89 €
	150 mm	527,43 €	564,35 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	De 0 à 120 m ³	1,05 €	1,1235 €
	Au-delà de 120 m ³	1,4595 €	1,5617 €
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)		0,07 €	-
Redevance pollution (€/m ³)		0,3300 €	-
AE 25 - Redevance pour consommation (€/m ³)		-	0,3900 €
AE 25 - Redevance performance (€/m ³)		-	0,0700 €
TVA		5,50%	5,50%
Tarifs liés à l'application du règlement de service			
Frais d'accès au service sans déplacement		44,93 €	48,08 €
Frais d'accès au service avec déplacement		87,32 €	93,43 €

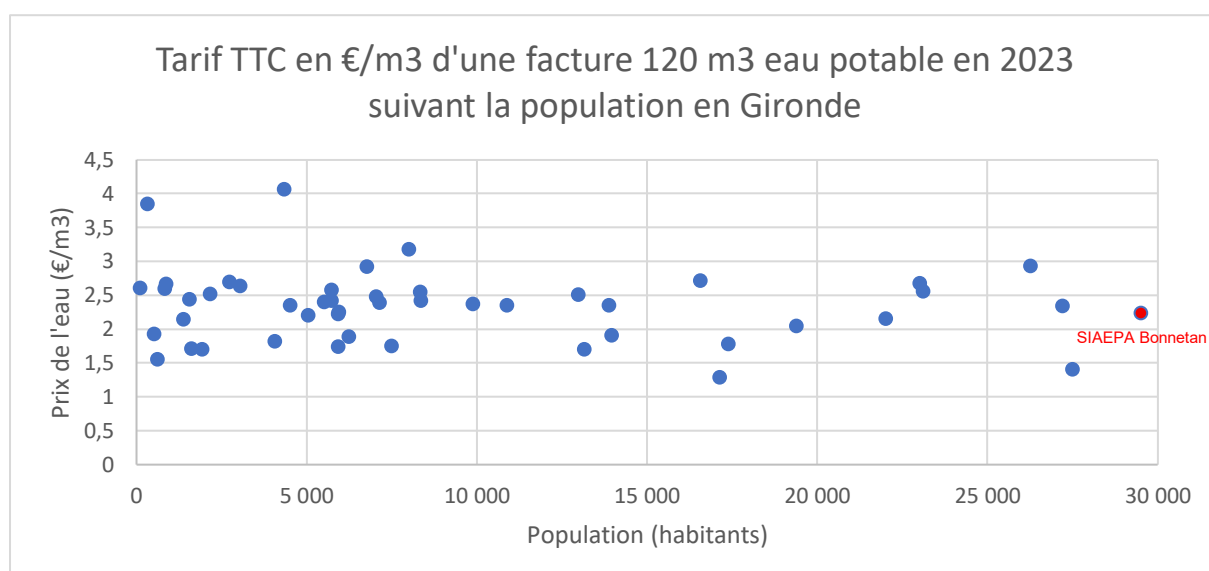
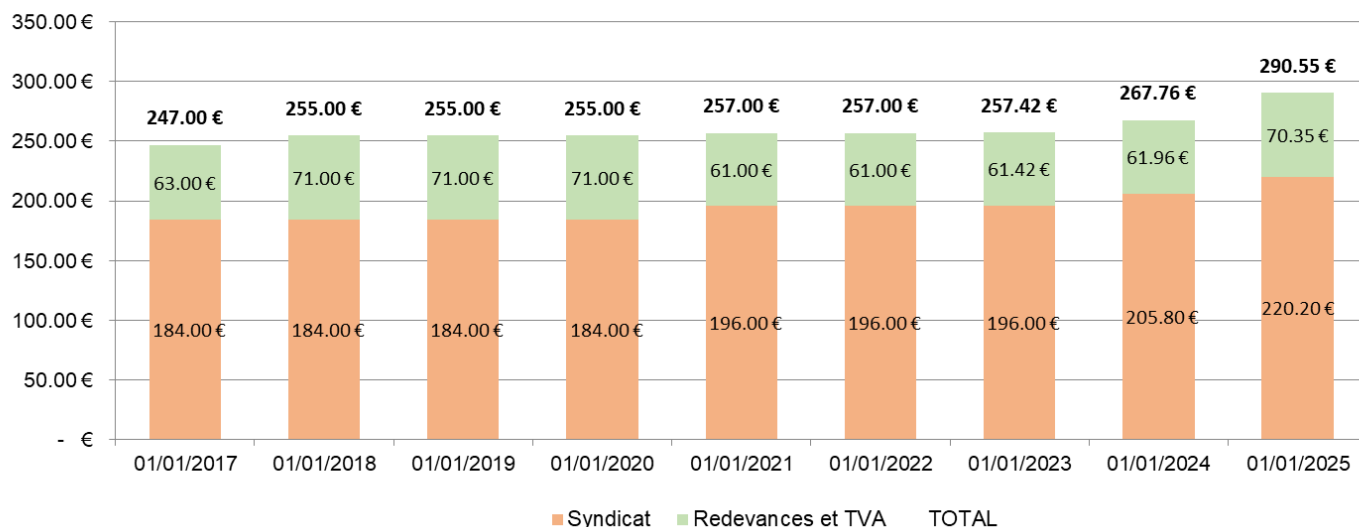
4.2. La facture d'eau 120 m³

	Au 1 ^{er} janvier 2024		Au 1 ^{er} janvier 2025		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Collectivité	79,80 €	79,80 €	85,38 €	85,38 €	+ 7%
Consommation					
Collectivité	1,0500 €	126,00 €	1,1235 €	134,82 €	+ 7%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0700 €	8,40 €			
Redevance de pollution	0,3300 €	39,60 €			
AE 25 - Consommation AEP			0,3900 €	46,80 €	
AE 25 - Performance AEP			0,0700 €	8,40 €	
Total HT		253,80 €		275,40 €	+ 9%
TVA à 5,50%		13,96 €		15,15 €	+ 9%
Total Eau potable TTC		267,76 €		290,55 €	+ 9%
Soit le m³		2,23 €	2,42 €	+ 9%	

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 290,55 € TTC au 1^{er} janvier 2025, soit une augmentation de 9% par rapport à 2024.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

Evolution de la composition de la facture de type 120 m³



Le prix de l'eau potable du syndicat de Bonnetan (en rouge sur le graphique) se situe dans la moyenne des tarifs appliqués au niveau de la Gironde.

4.3. Les recettes du délégataire

Recettes	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Exploitation du service	1 126 263 €	1 294 300 €	1 186 600 €	1 487 600 €	+ 25,4%
Travaux attribués à titre exclusif	258 670 €	184 000 €	192 200 €	158 000 €	- 17,3 %
Produits accessoires	117 093 €	55 400 €	104 900 €	129 800 €	+ 23,7 %
TOTAL	1 502 026 €	1 533 700 €	1 483 700 €	1 776 300 €	+ 19,7 %

4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2021	2022	2023	2024
Atténuation de charge	39 811 €	-	-	-
Ventes d'eau	2 832 461 €	2 704 574 €	3 435 572 €	2 729 038 €
Autres produits de gestion courante	54 779 €	83 900 €	3 €	302 685 €
Produits exceptionnels et financiers	8 €	0 €		94 934 €
Total	2 927 058 €	2 788 474 €	3 435 575 €	3 126 657 €

4.4.2. Les travaux financés

	2021	2022	2023	2024
Montant financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 607 311 €	1 707 158 €	1 032 673 €	2 592 738 €
Montant des subventions	34 500 €	116 680 €	0 €	0 €
Montant des contributions du budget général	0 €	0 €	0 €	0 €

Aucune subvention n'a été perçue par le Syndicat au titre des travaux engagés en 2024.

4.4.3. Etat de la dette du service

	2020	2021	2022	2023	2024
En cours de la dette au 31 décembre	201 029 €	157 122 €	126 095 €	93 890 €	632 458 €
Montant remboursé durant l'exercice	51 680 €	51 860 €	37 131 €	37 599 €	77 732 €
- dont en intérêts	9 322 €	7 743 €	6 105 €	5 394 €	16 300 €
- dont en capital	42 359 €	43 937 €	31 026 €	32 205 €	61 432 €

4.4.4. Amortissements réalisés en 2024

La dotation aux amortissements a été de 1 155 738 € en 2024 (664 000 € en 2023).




Les subventions extérieures perçues ont, elles, été amorties à hauteur de 67 523 € en 2024.

4.4.5. Opérations de coopération décentralisée



La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

5. Les indicateurs de performance









5.1. Indicateurs descriptifs :






Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Moyenne nationale*	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	29 527	29 527	29 762 (Insee 2022)		12 318	-
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,15 €/m3	2,23 €/m3	2,42 €/m3		2,28 €/m3	Le tarif est supérieur à la moyenne nationale.
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	2 jour ouvré	2 jour ouvré	2 jour ouvré		-	Le changement de contrat et de délégataire a modifié le délai auprès duquel le délégataire s'était engagé.

5.2. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Moyenne nationale*	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100%	100%	100%		96,3%	 Valeur supérieure à la moyenne nationale. Aucune non-conformité en 2024.

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Moyen nationale*	commentaires
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	98,90%	100%	100%	→	94,6%	✓ Valeur supérieure à la moyenne nationale. Aucune non-conformité en 2024.
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points) La définition de l'indicateur a changé à compter de l'exercice 2013	120/120	120/120	120/120	→	88/120	✓ Cf. détail au paragraphe 3.10
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	68,81%	70,52%	66,29%	↘ -6,0%	77,7%	✗ Diminution du rendement qui reste largement inférieur à la moyenne nationale et à l'objectif contractuel.

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Moyen nationale*	commentaires
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	5,62 m3/j/km	5,03 m3/j/km	6,17 m3/j/km	 +22,5%	3,4 m3/j/km	 Valeur largement au-dessus de la moyenne nationale.
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	5,38 m3/j/km	4,81 m3/j/km	5,91 m3/j/km	 +22,9%	3,1 m3/j/km	 Valeur largement au-dessus de la moyenne nationale.
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	1,02%	1,00%	1,01%		1,06%	 Le syndicat se situe dans la moyenne nationale.
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%	80%		74,8%	 Le syndicat se situe dans la moyenne nationale.
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0€ /m3	0€ /m3	0€ /m3	-	0,008 €/m3	Aucun abandon de créance n'est à noter pour l'année 2024

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Moyen nationale*	commentaires
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	33,5 u / 1000 abonnés	34,21 u / 1000 abonnés	33,31 u / 1000 abonnés	↘	2,86 u / 1000 abonnés	 426 interruptions non programmées en 2024 par Saur.
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	98,4%	98,31%	98,84%	↗	98,5%	 Le délégataire se trouve dans la moyenne nationale.
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,08 an	0,06 an	0,54 an	↗	3,5 ans	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	SO	1,18%	2,93%	↗	2,93%	 Le délégataire se trouve dans la moyenne nationale.
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,22 réclamations /1000 abonnés	1,27 réclamations /1000 abonnés	1,47 réclamations /1000 abonnés	↗	2,38 réclamations /1000 abonnés	 Le nombre de réclamations a augmenté mais il se situe toujours en dessous de la moyenne nationale

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le



2023, les données au 1er janvier

ID : 033-253302996-20250929-50_2025V2-DE

**Comparaison avec la moyenne nationale issue de l'Observatoire des données des services publics d'eau et d'assainissement au 1er janvier 2024 étant actuellement en cours de saisie sur SISPEA.*

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le



ID : 033-253302996-20250929-50_2025V2-DE